

Commune de Beauregard-Vendon



Modification n°1 du PLU

4c. Liste des emplacements réservés

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11 Décembre 2017

Modification n°1 du PLU :

Délibération prescrivant la procédure de modification n°1 du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020, complété par la délibération du 11 Janvier 2021

Arrêté prescrivant la procédure du 15 Juillet 2020, complété par l'arrêté du 19 Janvier 2021

Délibération d'approbation du Conseil municipal en date du 11 Octobre 2021

Vue pour être annexé à la délibération du 11 Octobre 2021

Réf : 47034

PLU - Beauregard-Vendon - Emplacements réservés

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

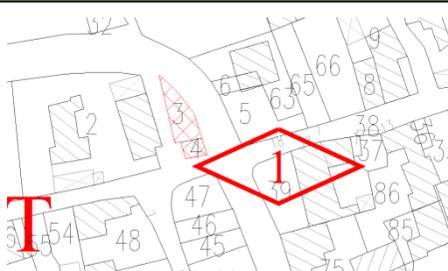
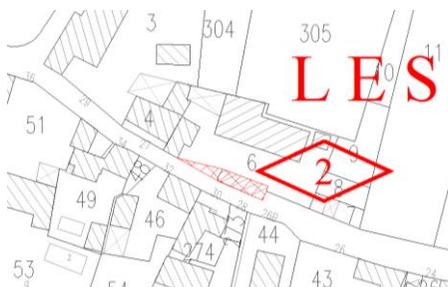
L'article L.151-41° du Code de l'Urbanisme stipule que le règlement des plans locaux d'urbanisme peut « délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;

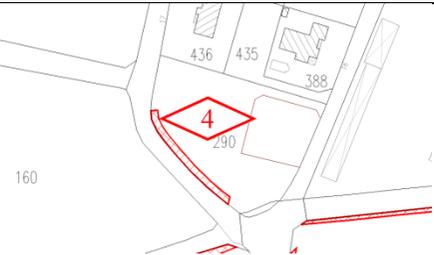
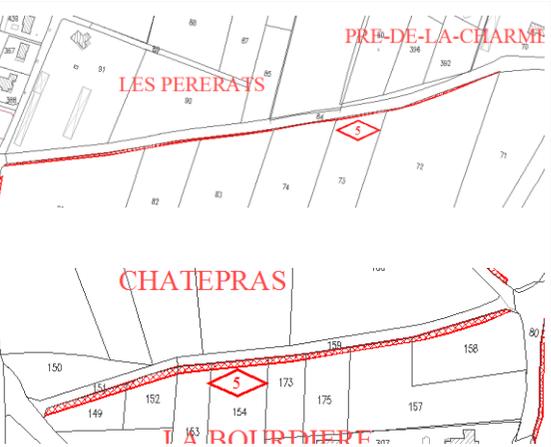
2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;

[...]».

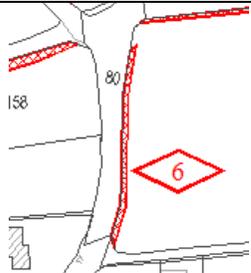
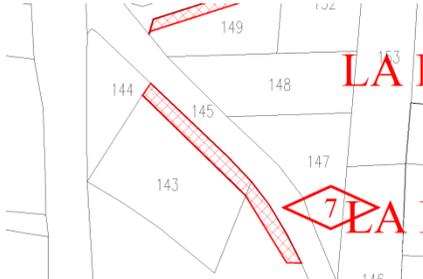
La commune de Beauregard-Vendon a défini plusieurs emplacements réservés au titre de ces articles, qui sont reportés sur le plan de zonage (pièce n°4 du PLU) et dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous :

N°	Localisation	Extrait plan	Objet	Surface approximative (en m ²)	Bénéficiaire
1	Rouzat Parcelles n°3 et 4		Aménagement paysager d'entrée de hameau : création d'espace public	100m ²	Commune
2	Les Berciats Parcelles n°6, en partie		Elargissement de la RD122	90 m ²	Commune

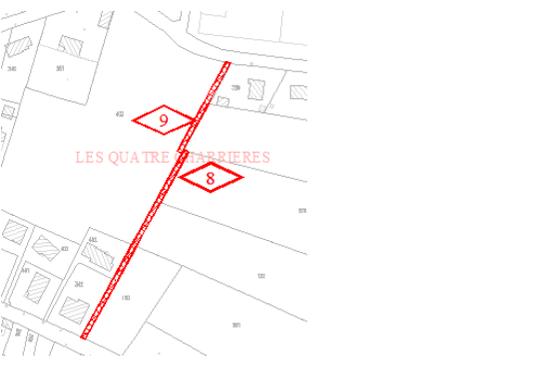
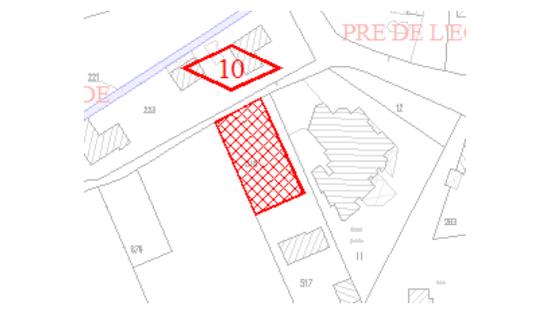
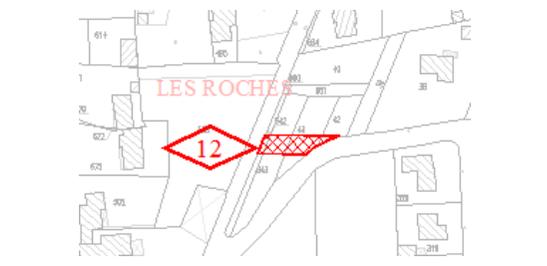
PLU - Beauregard-Vendon - Emplacements réservés

3	<p>Hameaux de Chaptres et Les Berciats</p> <p>Parcelles n°61 et 63, en partie</p>		<p>Aménagement du carrefour, amélioration de la visibilité</p>	200m ²	Commune
4	<p>Au Sud des hameaux de Chaptres et Les Berciats</p> <p>Parcelle n°290, en partie</p>		<p>Elargissement de la voie</p>	155 m ²	Commune
5	<p>Entre le bourg et les hameaux de Chaptres et les Berciats</p> <p>Parcelles n°149, 152, 173, 175, 157, 158, 81, 82, 83, 74, 73, 72, en partie</p>		<p>Elargissement et aménagement d'une voie et d'un aménagement cyclable.</p>	2 020 m ²	Commune

PLU - Beauregard-Vendon - Emplacements réservés

6	<p>Au Nord de l'enveloppe urbaine du bourg</p> <p>Parcelle n°81, en partie</p>		<p>Elargissement/sécurisation de la voie</p>	215 m ²	Commune
7	<p>Entrée de bourg Ouest, depuis la RD985a</p> <p>Parcelles n°142, 143, 144, en partie</p>		<p>Elargissement de voirie pour amélioration de la lisibilité (sécurisation de la voie)</p>	600 m ²	Commune
8	<p>Entre le centre bourg et la rue du stade</p> <p>Parcelles n°120, 122, 279, en partie</p>		<p>Desserte en réseaux et/ou création d'une liaison piétonne</p>	410 m ²	Commune

PLU - Beauregard-Vendon - Emplacements réservés

9	Le bourg Parcelle n°403, en partie		Création d'une liaison piétonne	200 m ²	Commune
10	Le bourg Parcelle n°518		Extension du pôle scolaire, création d'équipements	940 m ²	Commune
11	Le bourg Parcelle n°450, en partie		Création d'une liaison piétonne	130 m ²	Commune
12	Le bourg Parcelles n°42, 43, 642, 643, en partie		Création de voirie, réaménagement du carrefour	210 m ²	Commune

PLU - Beauregard-Vendon - Emplacements réservés

13	<i>Supprimé par la modification n°1 du PLU approuvé le 11 Octobre 2021</i>				
14	Le bourg, parcelles n°617, 682 et 683, en partie		Réaménagement du carrefour- amélioration de l'accessibilité	120 m ²	Commune